



Rapport du comité
de mission 2024





Edito

“ RWE Renewables France société à mission, cela nous est apparu comme une évidence depuis le début. En effet, apporter dans les territoires les moyens pour une transition énergétique à grande échelle, c'est notre quotidien et le fil rouge qui guide nos activités. Que ce soit dans notre approche du partage de valeur locale, dans l'association des parties prenantes, dans nos partenariats industriels et scientifiques, ou encore dans notre attention à placer les pratiques sociales et environnementales au cœur de nos décisions, tout ceci concourt à créer un contexte favorable au développement des énergies renouvelables.

Notre mission étant claire, il nous restait donc à adopter la qualité juridique de société à mission, ce qui est maintenant chose faite.

Cette qualité juridique nous a permis la mise en place d'un comité de mission rassemblant des personnalités externes à l'expertise reconnue dans les différents secteurs où nous opérons : Marie-Cécile Damave pour le monde agricole, Frédéric Montcany de Saint-Aignan pour le maritime, Alexandra Bonanni pour les impacts économiques et industriels et Jean-Louis Bal, figure emblématique du développement des énergies renouvelables en France. Ils nous accompagnent et nous poussent à nous dépasser afin de garantir que nos actions soient parfaitement alignées avec les enjeux.

Être une société à mission enrichit nos réflexions pour développer les actions que nous poursuivons et amplifier leur impact.

Car ne nous y trompons pas, si la transition énergétique peut faire globalement consensus, sa mise en œuvre nécessite nombre de changements structurels et sociétaux importants qui constitueront autant de freins et d'obstacles possibles. Nos actions de société à mission visent – à notre échelle – à y apporter des solutions.

Joseph Fonio

Président de RWE Renewables France

Sommaire

Rencontre avec le président du comité de mission	7
PRÉSENTATION DU GROUPE RWE RENOUVELABLES FRANCE	8
Un leader mondial des énergies renouvelables	8
Un acteur local présent sur l'ensemble du territoire	8
Les domaines d'activité de RWE Renouvelables France	9
L'éolien terrestre	10
Le solaire photovoltaïque	11
L'éolien en mer	12
NOTRE IMPLICATION SUR LES TERRITOIRES	13
Devenir société à mission	14
Présentation de la mission de RWE RF	15
Un comité de mission expérimenté et diversifié	16
Les membres du comité de mission	16
Vision synoptique de notre modèle de mission	19
Nos objectifs statutaires et leur déploiement opérationnel	20
NOTRE FEUILLE DE ROUTE 2024	22
OBJECTIF 1	22
Développer les solutions énergétiques de demain en soutenant la recherche et l'innovation	
Établir des partenariats avec des instituts de recherche (IFREMER, INRAE, CIRED, CEA, etc.) afin de stimuler l'innovation dans la transition énergétique et accélérer les progrès technologiques	23
Soutenir et aider les entreprises françaises dans leur développement dans l'industrie des énergies renouvelables, dont le marché international	24

OBJECTIF 2	27
Contribuer au partage des informations et savoirs relatifs aux énergies renouvelables pour favoriser l'action collective	
Impliquer, engager et transmettre des informations clés aux parties prenantes locales au sujet des ENR et leur rôle dans la transition énergétique dans tous nos projets (solaire, éolien terrestre et en mer)	27
Promouvoir et partager les bonnes pratiques relatives aux énergies renouvelables auprès des différents acteurs français du secteur (ministères, organismes publics, syndicats professionnels, etc.)	30
Éduquer différents types de publics aux enjeux du secteur de la transition énergétique et des énergies renouvelables	32
Sensibiliser les collaborateurs de RWE Renouvelables France aux enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à l'industrie (ex : urgence climatique, biodiversité, durabilité, océans, etc.)	34
OBJECTIF 3	36
Développer une économie verte et favoriser la participation des acteurs des territoires (collectivités, citoyens, entreprises) dans la valeur générée par les projets	
Proposer aux riverains des projets RWE Renouvelables France des mesures en faveur du partage de la valeur comme des offres d'électricité locale et 100 % renouvelables	37
Créer un fonds de dotation pour financer des initiatives locales en faveur de la sauvegarde du patrimoine, de la préservation de la biodiversité, et d'une transition énergétique locale (isolations énergétiques des maisons, électrolyseurs, bornes de recharge...)	38
Proposer aux citoyens de participer au financement des projets via des campagnes de financement participatif à différentes phases des projets	40
Accompagner les agriculteurs et la filière pêche et aquaculture dans la réduction des impacts environnementaux de leurs activités (par exemple dans le cadre de l'agriculture bas carbone, favorable à la biodiversité ou régénératrice)	42
Identifier, soutenir et promouvoir des associations et ONG nationales et locales qui œuvrent dans le champ de nos activités	44
OBJECTIF 4	46
Faire de la protection de l'environnement (biodiversité, impact carbone, circularité) un axe central de nos projets et de nos activités en général	
Soutenir le développement de la circularité dans notre secteur, notamment aux étapes de construction et d'exploitation des actifs EnR	47
Réduire la pollution lumineuse de nos parcs	48
CONCLUSION	50



Rencontre avec le président du comité de mission

“ Les quatre grands objectifs de la société de mission RWE Renouvelables France m'ont, dès notre première rencontre, paru très ambitieux car dépassant largement les obligations légales et réglementaires des opérateurs d'énergie renouvelable (EnR) sur le territoire français. Ils sont, par ailleurs parfaitement réalisables car ils s'inscrivent dans une évolution de l'entreprise initiée avant l'adoption du statut d'entreprise à mission.

Ces objectifs visent à assurer un développement durable de l'entreprise, ce qui doit s'entendre comme collectivement profitable dans la longue durée.

En ancrant les projets dans les territoires par des dispositifs innovants de partage de la valeur et par une concertation avec les élus et les populations depuis la conception jusqu'à l'exploitation, c'est l'appropriation sur le long terme par les populations qui est assurée, au profit de la collectivité, de l'entreprise, mais aussi de l'ensemble de la filière EnR.

La participation au développement technologique et industriel est une autre façon de contribuer à la durabilité de la filière EnR sur le territoire français.

La protection de la biodiversité est l'une des grandes préoccupations de la population et la lutte contre le dérèglement climatique ne peut pas se faire au détriment de la biodiversité. Une fois encore, les efforts réalisés dans ce domaine seront profitables à l'ensemble de la filière des EnR, mais aussi au monde rural et à l'économie maritime.

Je voudrais enfin souligner la grande rigueur avec laquelle RWE Renouvelables France organise l'évaluation de l'atteinte des objectifs et notamment la collecte des données permettant d'élaborer les indicateurs de performance.

Jean-Louis Bal

Président du comité de mission de RWE Renouvelables France



Les domaines d’activité de RWE Renouvelables France

Les activités de RWE Renouvelables France s’articulent autour de 3 pôles :

- L’éolien terrestre
- Le solaire photovoltaïque
- L’éolien en mer

Un leader mondial des énergies renouvelables

Producteur d’électricité depuis 125 ans, RWE est un **acteur majeur de la transition énergétique**. 2^e producteur éolien en mer dans le monde et 4^e producteur éolien et solaire en Europe et aux Etats-Unis, le Groupe emploie environ 20 000 personnes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique avec un objectif clair : **atteindre la neutralité carbone d’ici 2040**.

Grâce à sa stratégie d’investissement et de croissance, RWE contribue de manière décisive à la décarbonation du système électrique. Le Groupe investit des milliards d’euros au profit de l’extension de son portefeuille d’actifs, en particulier dans l’éolien en mer et terrestre, l’énergie solaire et les technologies de stockage, complétés par ses activités de trading. RWE décarbone ses activités conformément à la trajectoire 1,5 degré de l’Accord de Paris et abandonnera progressivement le charbon d’ici 2030.

Cet objectif s’inscrit dans la devise de l’entreprise :
Our energy for a sustainable life.

Un acteur local présent sur l’ensemble du territoire

RWE, société à mission en France, compte parmi les principaux développeurs et producteurs d’énergies renouvelables du pays.

Avec des **collaborateurs** répartis dans 6 bureaux, les équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires.

Le Groupe en France développe à fin 2024, près de **1,7 GW** de projets éoliens terrestres, plus de **1,1 GWc** de projets solaires et exploite à date **192 MW**. RWE est par ailleurs candidat aux appels d’offres éoliens en mer français.

“ Depuis 125 ans, RWE déploie des solutions innovantes pour produire une électricité sûre et compétitive. En tant qu’acteur européen majeur, le Groupe met son expertise au service de ses partenaires pour mener à bien des projets d’énergies renouvelables qui apportent des bénéfices durables aux territoires. C’est en poursuivant cette dynamique que RWE Renouvelables France, filiale du Groupe désormais société à mission, s’engage aux côtés de tous les acteurs de ses projets.

Joseph Fonio
Président de RWE Renouvelables France

L'éolien terrestre

RWE est un des acteurs les plus actifs en France dans le développement de l'éolien terrestre. La société dispose d'un portefeuille de projets à des maturités variées (176 MW de parcs éoliens en exploitation, 449 MW de parcs autorisés et 1,1 GW de projets en développement*). L'expertise de RWE s'appuie sur une approche innovante et intégrée couvrant toutes les étapes, de l'identification des sites au démantèlement des installations.



En 2023 et 2024, les équipes françaises de RWE, ont remporté l'un des **Trophées de la participation et de la concertation** décernés par Décider ensemble pour leur travail sur le projet éolien de la Loutre Noire.

Initié en 2019, le projet éolien de la Loutre Noire, situé sur la commune d'Athienville (Meurthe-et-Moselle), a été développé grâce à une **participation citoyenne exemplaire**.

Au cours des discussions avec le Conseil municipal, un **Comité de suivi** du projet éolien a été créé, rassemblant trois générations d'Athienvillais. Etudiants, agriculteurs, commerçants et retraités ont ainsi participé activement

au développement du projet grâce notamment à des **ateliers thématiques** et des **sorties terrain**. Le projet a également eu un rayonnement local avec l'implication dans le Comité de suivi des communes limitrophes pour discuter du projet.

Témoignage de l'engagement du Groupe aux côtés des acteurs locaux, ce trophée encourage à continuer sur la voie de projets EnR concertés et coconstruits qui répondent aux besoins des riverains. Il confirme l'un des objectifs de RWE en tant que société à mission : contribuer au partage des informations et savoirs relatifs aux énergies renouvelables pour favoriser l'action collective.

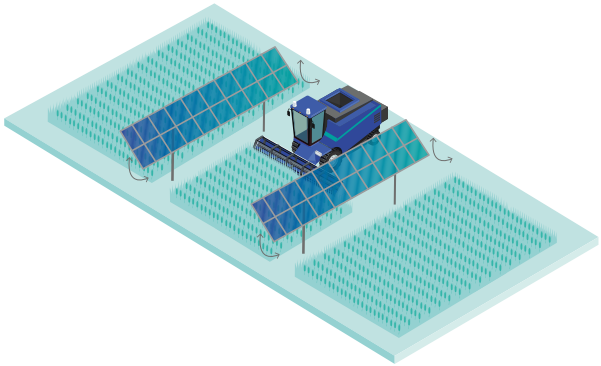


Le solaire photovoltaïque

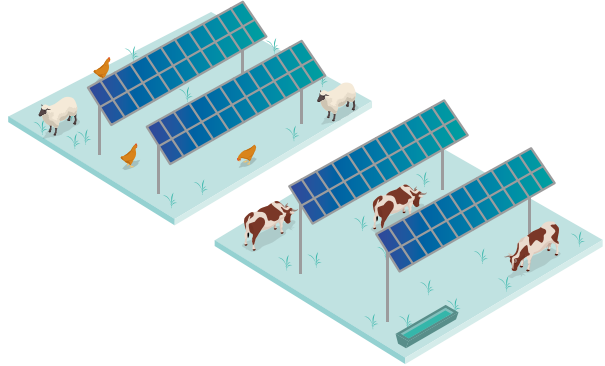
RWE est également fortement engagé dans le développement de centrales électriques solaires photovoltaïques (4,2 MWc de parcs en construction à date et 1,1 GWc de projets en développement*). En cohérence avec la loi d'accélération sur les énergies renouvelables de mars 2023, RWE s'implique en particulier dans l'agrivoltaïsme pour développer des projets novateurs répondant aux besoins du monde agricole tout en produisant une électricité bas carbone à grande échelle et économiquement compétitive.

L'agrivoltaïsme est une solution mutuellement avantageuse qui combine le meilleur des deux mondes : la production agricole et la production d'électricité à partir de l'énergie solaire sur une même parcelle. Le rendement agricole doit être maintenu pour l'ensemble de l'installation agrivoltaïque, avec une production au moins égale à 90 % de celle observée dans une parcelle témoin, conformément au décret relatif au développement de l'agrivoltaïsme.

Plusieurs formes d'agrivoltaïsme existent : elles s'illustrent au travers de l'installation de panneaux solaires sur des parcelles d'élevage, de maraîchage ou encore de grandes cultures annuelles ou permanentes tout en limitant l'artificialisation du sol et en tenant compte des enjeux du foncier agricole. Si les modalités sont variées et nombreuses, l'objectif reste le même : produire une énergie bas carbone et bon marché tout en soutenant la production agricole.



Centrales agrivoltaïques adaptées aux grandes cultures et aux prairies/jachères : dispositif fixe ou mobile (tracker)



Centrales agrivoltaïques adaptées à l'élevage et au pâturage

* Chiffres au 19/02/2025

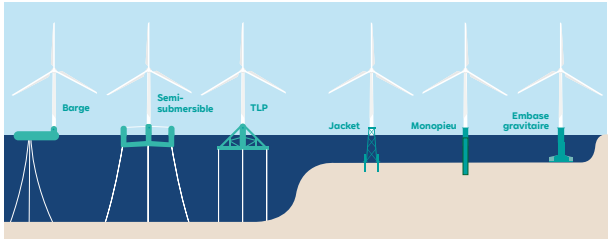


L'éolien en mer

La France s'engage activement dans le développement de l'éolien en mer avec plusieurs appels d'offres (AO) en cours. RWE est candidat aux appels d'offres éoliens en mer français actuels, que ce soit avec la technologie posée au large des côtes normandes et charentaises, ou au travers des technologies flottantes.

Des innovations technologiques interviennent dans de nombreux aspects des projets : aussi bien dans les matériaux utilisés pour les pâles et les mâts, que dans les techniques d'installation ou encore de maintenance.

Les éoliennes en mer reposent sur des technologies de fondations adaptées aux spécificités de chaque site. On distingue ainsi l'éolien en mer dit « posé », utilisant des structures comme les monopieux ou les jackets ancrés directement dans le sol, et l'éolien en mer dit « flottant »,



qui ouvre la voie à l'exploitation des zones maritimes plus profondes qui permettent ainsi de s'affranchir grandement de la profondeur des sites pour tirer bénéfices du potentiel éolien d'une plus grande partie du territoire marin.



“ RWE France était déjà une société à mission avant même d’officialiser cette démarche, car les projets développés ont toujours eu à cœur de s’intégrer pleinement à l’identité des territoires et de la valoriser.

Lionel Daras
Membre interne du comité de mission
de RWE Renouvelables France

Notre implication sur les territoires

RWE Renouvelables France s'engage activement auprès des communautés locales dans le développement de ses projets éoliens et solaires.

L'entreprise met en œuvre une **concertation approfondie**, basée sur l'inclusivité et la transparence, dès les premières phases des projets. En réalisant des diagnostics territoriaux et des consultations des parties prenantes, l'approche de RWE permet d'intégrer les spécificités locales et de **répondre aux attentes des habitants** pour assurer une **meilleure intégration des installations**.

L'implication dans les communes se traduit également par des initiatives concrètes, comme le **fonds de dotation régional**, qui permet de soutenir des initiatives locales en faveur de la transition énergétique, la protection de la biodiversité et du patrimoine ou la lutte contre la précarité

énergétique, ou encore une **offre d'électricité locale** avec des réductions de prix pour les riverains, en partenariat avec Energie d'Ici, marque de l'Union des Producteurs Locaux d'électricité. Ces mesures favorisent un **partage volontaire des bénéfices des projets** et renforcent le lien entre RWE et les territoires.

Quoique la société n'existe en France que depuis novembre 2020, RWE bénéficie de la longue expérience de ses équipes ayant développé de nombreux projets d'énergies renouvelables sur le territoire. Sa stratégie en France vise à soutenir la transition énergétique en ciblant les domaines clés du déploiement des énergies renouvelables telles que l'intégration territoriale, le partage de valeur et la concertation, la formation, le soutien à la recherche et l'industrie ou encore l'excellence environnementale.

DEVENIR SOCIÉTÉ À MISSION



Au-delà d’être un producteur d’énergies renouvelables, RWE Renouvelables France a une **vision ambitieuse et singulière de la transition énergétique** avec une **approche intégrée**, qui comprend aussi bien les filières éolien terrestre, éolien en mer et solaire, que des solutions d’échelles, industrielles, résolument **tournées vers l’innovation et l’inclusion des territoires**.

Le Comité de direction (CoDir) français a toujours eu à cœur de porter cette approche et cette vision plus loin. Constatant que RWE Renouvelables France incarne déjà à de nombreux égards une entreprise à mission, par ses actions en faveur de la transition énergétique, **l’adoption de la qualité juridique de société à mission est envisagée dès 2021**.

Afin de bénéficier de retours objectifs et d’adopter une mission innovante et ambitieuse, le CoDir fait appel à un cabinet de conseil spécialisé en transformation en société à mission avec pour objectif **d’impliquer le plus possible l’ensemble des collaborateurs dans cette démarche**.

De nombreux ateliers sont menés pour déterminer d’abord la raison d’être de RWE Renouvelables France, au-delà de sa simple activité d’acteur des énergies renouvelables, puis les objectifs statutaires et enfin les objectifs opérationnels .

Pendant plus d’un an, les employés français se sont mobilisés de différentes manières : un comité de pilotage est créé pour suivre les avancées du projet, de nombreux entretiens sont menés en amont des ateliers pour nourrir la réflexion et un groupe de travail de 12 employés de différents départements, représentatifs des différentes activités en France, participe aux ateliers.

Tout au long du processus, des sondages sont partagés avec l’ensemble des salariés et les réflexions sur la mission font l’objet de réunions d’information générale et de « petits dej’ info », une tradition de RWE en France permettant des échanges transversaux autour d’un petit-déjeuner.

En 2023, la mission de RWE Renouvelables France est définie et émane de l’ensemble des collaborateurs.

Au printemps 2023, **le siège allemand approuve l’adoption de la qualité juridique** de société à mission par la filiale française, qui devient effective en juillet de la même année, avec l’inscription dans ses statuts d’une raison d’être assortie d’objectifs stratégiques sociaux et environnementaux.

Le présent document est un rapport inaugural qui couvre la période allant de l’adoption de la qualité de société à mission au 31/12/2024. Ce rapport inaugural revient sur ces 18 mois, qui ont débuté par la déclinaison opérationnelle des objectifs stratégiques et la définition de cibles associées pour 2024.

PRÉSENTATION DE LA MISSION DE RWE RENOUVELABLES FRANCE

RWE Renouvelables France a rejoint le cercle des sociétés à mission avec la raison d’être : **« apporter dans les territoires les moyens pour un déploiement d’ampleur des énergies renouvelables plaçant les pratiques sociales et environnementales au cœur des décisions »**.

Afin d’incarner et de faire vivre la raison d’être de RWE Renouvelables France, quatre objectifs statutaires ont été définis :



“ RWE Renouvelables France se distingue par l’ampleur des moyens engagés et une approche holistique de la transition énergétique. En plus de développer et d’exploiter des sites de production d’énergie renouvelable, nous agissons sur les leviers essentiels au succès de cette transition en France, comme la recherche et le renforcement de l’industrie locale. En tant qu’acteur international expérimenté dans ces nouvelles technologies, nous pouvons aider la filière à se développer. Le partage local de la valeur est également clé : pensant à long terme, nous voulons favoriser les retombées pour les territoires.

Joseph Fonio
Président de RWE Renouvelables France



1 OBJECTIF 1
Développer les solutions énergétiques de demain en soutenant la recherche et l’innovation.

2 OBJECTIF 2
Contribuer au partage des informations et savoirs relatifs aux énergies renouvelables pour favoriser l’action collective.

3 OBJECTIF 3
Développer une économie verte et favoriser la participation des acteurs des territoires (collectivités, citoyens, entreprises) dans la valeur générée par les projets.

4 OBJECTIF 4
Faire de la protection de l’environnement (biodiversité, impact carbone, circularité) un axe central de nos projets et de nos activités en général.

“ Notre comité combine parité de genre, expériences du privé et du public, complémentarité des parcours dans les domaines agricoles, maritimes et industriels pour pouvoir évaluer la façon dont RWE Renouvelables France essaye de remplir les objectifs qu’il s’est lui-même défini. C’est un comité d’une très grande richesse de compétences et de bons vouloir.

Jean-Louis Bal
Président du comité de mission

Le rôle du comité de mission est essentiel. Il apporte l’expertise pour la mise en œuvre de la raison d’être et des objectifs associés. RWE Renouvelables France a donc nommé une équipe composée d’une part de cadres internes expérimentés et d’autre part d’experts externes reconnus de la transition énergétique et des mondes agricoles, maritimes et industriels.

Les membres externes jouent un rôle d’éclaireur en apportant leur connaissance des secteurs avec lesquels l’entreprise interagit afin de rendre plus pertinentes les actions mises en œuvre. Les membres internes pilotent des actions très concrètes pour **rendre les engagements de RWE Renouvelables France tangibles** sur les quatre thématiques de la mission :

- 1- le soutien à l’industrie et à l’innovation,
- 2- le partage de savoir,
- 3- le partage de la valeur avec le territoire,
- 4- l’excellence environnementale.

Les membres du comité de mission



Jean-Louis Bal, président

Président du SER (Syndicat des énergies renouvelables) pendant 12 ans, Directeur pour les énergies renouvelables à l’ADEME pendant 18 ans, Jean-Louis est aujourd’hui président d’Agir pour le climat.

“ J’ai toujours pensé que le développement des énergies renouvelables ne pouvait se faire sans une implication très forte des entreprises. Lutter contre le dérèglement climatique, apporter du développement industriel, du développement local avec du partage de la valeur pour des riverains et des collectivités locales sont des éléments essentiels et qui m’ont séduit dans les missions que RWE s’est attribuées.



Alexandra Bonanni

Docteur en Economie, enseignante à Sciences Po, Alexandra est cheffe de l’Energy Strategy Lab chez Capgemini Invent et en charge notamment d’études sur les apports économiques et sur les emplois créés par la filière éolienne en France ou encore de l’impact de l’éolien sur la biodiversité.

“ Il est hautement symbolique de voir un énergéticien issu du charbon se décarboner de manière radicale et assumer complètement un positionnement en rupture avec le passé. Ce que je peux apporter au comité de mission : ma capacité, en tant qu’économiste, à scénariser, à faire la démonstration que l’on peut réaliser des modèles d’affaires en matière de transition écologique, tout en appuyant la stratégie industrielle de RWE. C’est l’aventure !



Marie-Cécile Damave

Spécialiste des questions agricoles, ingénieure agronome, anciennement analyste à l’ambassade américaine à Paris, Marie-Cécile est responsable innovations et affaires internationales dans le think tank Agridées.

“ Entrer dans le comité de mission de RWE est une aventure ; je souhaite y porter le regard terrain du monde rural et agricole. Ce qui m’intéresse tout particulièrement, ce sont les solutions techniques pouvant être mise en place concrètement par des agriculteurs, en synergie avec un énergéticien comme RWE Renouvelables France, pour contribuer à la souveraineté énergétique et à la transition énergétique dans les territoires, en cohérence avec la souveraineté alimentaire.



Julia Bastide

Après un début de carrière dans la recherche universitaire, spécialisée dans l’aménagement territorial des littoraux, Julia forge son expertise tant dans le montage des projets éoliens que dans le management des équipes via un parcours chez plusieurs acteurs du secteur. Elle rejoint RWE en 2022 pour prendre la direction des activités de développement éolien terrestre.

“ La transformation de RWE Renouvelables France en société à mission nous permet de mettre en œuvre des initiatives humainement enrichissantes, tant pour nous, membres du comité de mission, que pour l’ensemble des salariés du Groupe.



Frédéric Moncany de Saint-Aignan

Président du Cluster Maritime Français de 2014 à 2024, président de la fondation OpenC qui regroupe l’ensemble des sites d’essais des énergies marines renouvelables en France, Frédéric co-fonde en 2016 le Comité France Maritime.

“ L’un des rôles que je voudrais remplir avec ce comité de mission est de garantir que ce n’est pas un exercice de greenwashing mais bien un véritable engagement du Groupe et de ses équipes. C’est à cette fin que j’ai immédiatement accepté d’apporter mon expertise de la filière maritime.



Emma Bothorel

Emma dispose d’une expertise dans les secteurs de l’énergie, de l’environnement et de la concertation, acquise principalement dans le secteur public. Elle rejoint le groupe en 2021, d’abord au sein du département éolien en mer en France au plus proche des parties prenantes des projets et des enjeux de création de valeur, avant de prendre en charge les affaires réglementaires des activités renouvelables pour l’Europe du Sud.

“ La société à mission nous offre une vision cohérente à long terme et nous permet de déployer des initiatives précises et concrètes sur des enjeux multiples.

UN COMITÉ DE MISSION EXPÉRIMENTÉ ET DIVERSIFIÉ



Lionel Daras

Lionel travaille dans le secteur des énergies renouvelables depuis 2014 et a notamment géré la construction de centrales solaires photovoltaïque et éoliennes en France et à l'étranger, ainsi que le développement de produits solaires

flottants. Il rejoint RWE en 2021 en tant que Responsable construction éolien terrestre. Il conjugue dans les phases de constructions l'ensemble des problématiques des projets pour répondre aux exigences techniques, environnementales, financières et humaines qui font partie de la mission de RWE Renouvelables France.

“ Notre mission nous offre un cadre clair pour faire progresser l'implantation et le développement des énergies renouvelables en France. Elle donne une visibilité et une cohérence pour l'ensemble de nos parties prenantes.



Pierre Peysson

Parmi les pionniers du développement de l'éolien en mer en France, Pierre exerce dans ce secteur depuis plus de 17 ans et a occupé diverses positions de gestion de projets et le management d'équipe. Il a

notamment été à l'origine du parc éolien en mer de Fécamp fin 2007, projet aujourd'hui en opération qu'il a conduit pendant plus de 10 ans. Il a pris part à l'ensemble des appels d'offres lancé par la France et est très impliqué dans la filière à travers les syndicats professionnels. Il est élu Président de la Commission Eolien en Mer du Syndicat des Energies Renouvelables depuis février 2024. Il dirige l'activité de l'éolien en mer en France depuis son arrivée chez RWE Renouvelables France en avril 2021.

“ Notre raison d'être s'aligne parfaitement avec l'objectif du Groupe de déployer des solutions innovantes pour la transition énergétique et notre pleine et entière mobilisation pour faire bénéficier les territoires de notre expertise.

VISION SYNOPTIQUE DE NOTRE MODÈLE DE MISSION



L'avis du Comité de Mission sur le modèle de mission

Le comité salue la pertinence et l'ambition de la mission statutaire, pleinement alignée avec la raison d'être de RWE :

Apporter dans les territoires les moyens pour un déploiement d'ampleur des énergies renouvelables plaçant les pratiques sociales et environnementales au cœur des décisions.

Le plan d'action, cohérent et efficace, a permis de mobiliser les moyens nécessaires, d'atteindre les résultats attendus et de respecter les objectifs fixés, grâce à une forte mobilisation inter-départements et à la désignation de référents dédiés.

Le Comité tient également à souligner que pour l'ensemble des objectifs, l'action de RWE va au-delà des obligations réglementaires.

Les membres internes et externes sont soutenus dans leur mandat par **Andreea Amarica**, assistante du président de RWE Renouvelables France et secrétaire générale du comité de mission.



“ Mon rôle est de créer du lien, de passer l'information et avant tout de mettre en musique le comité de mission.

Andreea Amarica
Secrétaire générale du comité de mission

Nos objectifs statutaires et leur déploiement opérationnel

OBJECTIF 1

Développer les solutions énergétiques de demain en soutenant la recherche et l’innovation.

Le secteur des énergies renouvelables reste jeune comparé aux énergies conventionnelles fossiles, avec un fort potentiel de progrès, ainsi qu’en témoignent la chute constante des coûts et le développement de nouvelles applications (agrivoltaïsme, éolien en mer flottant, stockage, etc.). Par sa taille, RWE Renouvelables France est en mesure de soutenir les innovations qui permettront à ces technologies d’être de plus en plus utilisées. Par son envergure internationale, elle peut également stimuler la croissance d’une filière industrielle forte dans les énergies renouvelables.

Cet objectif est décliné en deux objectifs opérationnels :

- Établir des partenariats avec des instituts de recherche (IFREMER, INRAE, CIRED, CEA, instituts techniques agricoles, etc.) afin de stimuler l’innovation dans la transition énergétique et accélérer les progrès technologiques.
- Soutenir et aider les entreprises françaises dans leur développement dans l’industrie des énergies renouvelables, dont le marché international.

OBJECTIF 2

Contribuer au partage des informations et savoirs relatifs aux énergies renouvelables pour favoriser l’action collective.

La transition énergétique n’est pas un enjeu seulement technique, elle implique la participation proactive et coordonnée de nombreux acteurs de la société. Il est pour cela essentiel de faire circuler de l’information objective basée sur des faits avérés pour permettre au plus grand nombre, des parties prenantes locales des projets, aux salariés en passant par les pouvoirs publics, de s’impliquer dans cette transformation.

Cet objectif est décliné en quatre objectifs opérationnels :

- Impliquer, engager et transmettre des informations clés aux parties prenantes locales au sujet des énergies renouvelables et leur rôle dans la transition énergétique dans tous nos projets (solaire, éolien terrestre et en mer).
- Promouvoir et partager les bonnes pratiques relatives aux énergies renouvelables auprès des différents acteurs français du secteur (ministères, organismes publics, syndicats professionnels, etc.).
- Eduquer différents types de publics aux enjeux du secteur de la transition énergétique et des énergies renouvelables.
- Sensibiliser les collaborateurs de RWE Renouvelables France aux enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à l’industrie (urgence climatique, biodiversité, durabilité, océans, etc.).

OBJECTIF 3

Développer une économie verte et favoriser la participation des acteurs des territoires (collectivités, citoyens, entreprises) dans la valeur générée par les projets.

Si les projets d’énergies renouvelables répondent à des enjeux globaux (production d’électricité, changement climatique), la nature locale de leurs sites d’implantation réclame d’apporter des avantages locaux concrets pour assurer leur soutien. RWE Renouvelables France développe pour ceci une palette de solutions répondant aux attentes des riverains et des collectivités, dans le cadre légal.

Cet objectif est décliné en cinq objectifs opérationnels :

- Proposer aux riverains des projets RWE Renouvelables France des mesures en faveur du partage de la valeur comme des offres d’électricité locale et 100 % renouvelables,
- Créer un fonds de dotation pour financer des initiatives locales en faveur de la sauvegarde du patrimoine, de la préservation de la biodiversité et d’une transition énergétique locale (isolations énergétiques des maisons, électrolyseurs, bornes de recharge...).
- Proposer aux citoyens de participer au financement des projets via des campagnes de financement participatif à différentes phases des projets.
- Accompagner les agriculteurs et la filière pêche et aquaculture dans la réduction des impacts environnementaux de leurs activités (par exemple dans le cadre de l’agriculture bas carbone, favorable à la biodiversité ou régénératrice).
- Identifier, soutenir et promouvoir des associations et ONG nationales et locales qui œuvrent dans le champ de nos activités.

OBJECTIF 4

Faire de la protection de l’environnement (biodiversité, impact carbone, circularité) un axe central de nos projets et de nos activités en général.

Si les énergies renouvelables représentent intrinsèquement un progrès par rapport aux énergies conventionnelles fossiles, leur impact environnemental n’est pas pour autant nul (ainsi que toute activité) et les attentes d’exemplarité sont fortes. RWE Renouvelables France s’engage pour développer et soutenir des pratiques et technologies de moindre impact, voire à impact positif.

Cet objectif est décliné en deux objectifs opérationnels :

- Soutenir le développement de la circularité dans notre secteur, notamment aux étapes de construction et d’exploitation des actifs des énergies renouvelables (EnR).
- Réduire la pollution lumineuse de nos parcs.

OBJECTIF 1

Développer les solutions énergétiques de demain en soutenant la recherche et l’innovation



“ Les objectifs opérationnels sont nombreux et très ambitieux. Pour cette première année, nous avons choisi de prioriser afin de nous concentrer sur des résultats concrets, en mettant l’accent sur le travail du comité de mission et des pilotes du groupe.

Jean-Louis Bal
Président du comité de mission

“ Pendant cette première année, nous avons d’abord été dans une dynamique de quantité, en collectant des informations sur les actions déjà mise en place. Ensuite, nous sommes passées à une dynamique de qualité et d’impact.

Lionel Daras
Membre interne du comité de mission

Établir des partenariats avec des instituts de recherche (CEA, Cired, Ifremer et INRAE) afin de stimuler l’innovation dans la transition énergétique et accélérer les progrès technologiques

Cet objectif opérationnel inclut, entre autres, les éléments suivants :

- La mise en place de projets collaboratifs de recherche via notamment des partenariats public/privé et aborder/identifier ainsi les intérêts mutuels en matière de recherche
- Des demandes de financement conjointes pour solliciter des subventions de recherche et des fonds publics
- Le partage d’informations et de données

NOTRE CIBLE POUR 2024

Au moins 2 partenariats établis par an avec des instituts de recherche.

RÉSULTATS À FIN 2024

Trois nouveaux partenariats de recherche ont été lancés en 2024. Le Groupe est également membre du Programme National de Recherche initié par l’INRAE depuis mi-2023.

Projet FISHOWF+

Prévu sur trois ans à partir de septembre 2024, et coordonné par France Energies Marines, le projet FISHOWF+ vise à étudier les interactions entre les poissons et les parcs éoliens offshore (PEO) de manière à mieux comprendre les impacts écologiques de ces derniers. Suivant une méthodologie ambitieuse, FISHOWF surveillera à long terme 7 sites de PEO à l’aide de la télémétrie acoustique et de modèles prédictifs avancés pour analyser leurs impacts sur les migrations de plus de 600 espèces de poissons et crustacés à l’échelle de l’Atlantique nord-est. Ce projet devrait permettre de générer des données écologiques essentielles et de proposer des outils améliorant la planification et la gestion des futurs PEO, tout en renforçant leur acceptabilité sociale.

En tant que partenaire, RWE Renouvelables France apporte son expertise au projet à travers un gestionnaire de projet environnemental, qui contribue aux travaux sur les protocoles de suivi et à l’analyse des différentes interactions recensées.

D’ici à 2027, l’ambition pour cet objectif est de pouvoir qualifier la qualité et l’impact des partenariats de recherche. Cela pourrait passer, par exemple, par la mise en œuvre d’une fiche d’impact en amont et à la fin de chacun des partenariats de recherche établis. Cette réflexion sera engagée à partir de 2025.

Soutenir et aider les entreprises françaises dans leur développement dans l'industrie des énergies renouvelables, dont le marché international



RWE Renouvelable France souhaite être un relais de croissance pour les entreprises françaises de la filière, non seulement en France mais aussi à l'international, en s'appuyant sur son rayon d'action international et sur l'ampleur de ses projets.

Cela se traduit par :

- **L'organisation et la participation à des événements à destination d'entreprises françaises de la filière afin de leur apporter du contenu, des contacts et surtout le bon niveau d'information pour leur permettre de se positionner au mieux sur le marché**
- **L'appui au référencement des entreprises françaises de la chaîne de valeur sur des projets en France et à l'international**



NOTRE CIBLE POUR 2024

Au moins 3 interventions (ateliers, webinaires, salons, conférences, tables rondes, journées B2B, etc.) à destination des entreprises dans l'année.



RÉSULTATS À FIN 2024

Six interventions diverses auprès d'entreprises de l'éolien en mer ont été réalisées par RWE en 2024 (journée d'affaires, conférences, tables rondes, etc.)



- 23 janvier, La Rochelle, journée d'affaires, 188 participants.



- 26 mars, Toulouse, Quinzaine franco-allemande d'Occitanie, participation à la table ronde « La relocalisation de la production dans les territoires ».



- 21 juin, La Rochelle, organisation d'une conférence emploi, insertion, formation organisée par RWE et Valorem avec l'appui de Sud-Ouest.



- 26 juin, Nantes, organisation d'une table ronde avec Neopolia « Comment les parcs éoliens en mer de RWE permettent à la supply chain française de combler le creux prévu entre 2026 et 2030 dans la programmation offshore en France ? » avec les Chantiers de l'Atlantique.



- 25 septembre, Bouguenais, participation à la promotion vidéo et à une table ronde du Blue Event « Drones maritimes pour l'éolien en mer ».



- 31 octobre, les Sables-d'Olonne, intervention pour la « séquence vélique » de la Rencontre Energie organisée par Solutions & Co en marge du Vendée Globe.

Atteinte d'étapes significatives pour permettre le référencement d'entreprises françaises de la chaîne de valeur sur des projets en France et à l'international.

Deux étapes significatives ont été atteintes.

- Coordination avec les équipes globales Floating Wind Development (Développement éolien flottant) pour la définition des critères d'intégration des entreprises françaises dans la plateforme STEP de pré-référencement d'entreprises pour l'ensemble des projets RWE.
- Coordination avec l'équipe Supply Chain Management UK pour l'accès aux entreprises françaises au pré-référencement dans la plateforme STEP pour les projets britanniques.

L'avis du Comité de Mission sur l'objectif 1

Le soutien à la recherche et l'innovation pour développer les solutions énergétiques de demain constitue un axe majeur de la transition énergétique. Le monde de l'énergie est en profonde mutation et, plus que jamais, la France et l'Europe doivent revoir en profondeur leurs modèles énergétiques. Décarbonation, souveraineté, abondance et compétitivité sont au centre des préoccupations.

Le comité de mission relève avec intérêt que l'objectif statutaire n°1 permet à RWE de contribuer, à son échelle, aux enjeux énergétiques de demain. Les indicateurs ont été définis afin de permettre à RWE de traduire de manière plus opérationnelle sa contribution aux différentes actions à engager. En particulier, le comité de mission note que les deux objectifs opérationnels ont été dépassés tant sur le nombre de partenariats avec des instituts de recherche, que sur les actions visant à soutenir et aider les entreprises françaises dans leur développement dans l'industrie des énergies renouvelables en France et à l'international.

Les effets s'inscrivant dans le long terme, l'enjeu sera de poursuivre la recherche de solutions énergétiques pour demain dans les territoires, tout en ajustant les efforts selon les premiers résultats observés. Enfin, compte tenu des fortes attentes dans les territoires, le comité de mission encourage RWE à continuer ses actions qui concourent au développement d'offres territoriales, de compétences nouvelles créatrices de valeur et de nouveaux modèles d'affaires.



OBJECTIF 2

Contribuer au partage des informations et savoirs relatifs aux énergies renouvelables pour favoriser l'action collective

Nos convictions



Nouer un lien de confiance et de proximité avec les parties-prenantes des territoires.



S'appuyer sur la maîtrise d'usage des habitants, pour concevoir un projet ancré dans la culture et l'identité du territoire.



Développer un dynamique de co-construction autour d'un projet attractif et créateur de valeur et d'opportunités.

Impliquer, engager et transmettre des informations clés aux parties prenantes locales au sujet des EnR et leur rôle dans la transition énergétique dans l'ensemble de nos projets (solaire, éolien terrestre et en mer)

Du développement à l'exploitation d'un parc éolien ou solaire, RWE Renouvelables France s'engage à mener une démarche de concertation répondant aux attentes du territoire. Cela passe notamment par une communication claire, transparente et pédagogique à chaque étape du projet, en veillant à la meilleure intégration territoriale possible et à l'implication de tous les acteurs concernés.

Les projets éoliens et solaires apportent des questionnements légitimes d'ordre très variés (enjeux de souveraineté, impact environnementaux, retombées

économiques et sociales, etc.). Pour y répondre, RWE met en place des **démarches de concertation** adaptées et établit un **dialogue constructif** avec toutes les parties prenantes.

Cela se traduit notamment par :

- **L'organisation de consultations, de permanences, etc.**
- **La mise en place de centre d'informations, de sites internet dédiés, etc.**
- **L'envoi de bulletins, de brochures, etc.**

NOTRE CIBLE POUR 2024

Au moins 80 % des projets éoliens et solaires ont fait l'objet d'une démarche de concertation volontaire. Cela se traduit au minimum par une lettre d'information par an et/ou un événement de concertation, entre la qualification du site et son autorisation administrative.

La totalité de nos projets en phase de construction, dans lesquels RWE détient plus de 50 % de la SPV (Special Purpose Vehicle)*, ont fait l'objet de comités de pilotage chantier avec les acteurs locaux.

Au moins 75 % de nos parcs en exploitation (appartenant à 100 % à RWE Renewables France) ont fait l'objet d'un comité de suivi d'exploitation avec les acteurs locaux dans les 2 ans après la mise en service.

Au moins 3 interventions et/ou actions de sensibilisations sont réalisées auprès du public scolaire.

RÉSULTATS À FIN 2024

81,4 % des projets éoliens et solaires ont, entre la qualification du site et son autorisation administrative, partagé une lettre d'information et/ou organisé un événement de concertation.

L'ensemble des projets en construction 2024 ont fait l'objet de comité de pilotage chantier avec les acteurs locaux.

75 % des parcs détenus à 100 % par RWE Renewables France en exploitation depuis au moins 2 ans ont fait l'objet d'un comité de suivi d'exploitation avec les acteurs locaux.

Cinq interventions auprès d'un public scolaire ont été réalisées en 2024 : trois visites de parc, une journée d'intervention dans une école dans le cadre d'un projet éolien en développement et une intervention dans une école primaire dans le cadre d'un projet d'éolien en mer.

* Entité juridique créée spécifiquement pour un projet



Panneaux pédagogiques

Ces installations visent à sensibiliser les parties prenantes et le public local aux énergies renouvelables. L'initiative est une stratégie d'engagement et de communication, soulignant l'importance de partager des informations utiles et éducatives pour promouvoir la transition énergétique. Les panneaux sont conçus pour informer et éduquer les visiteurs et les communautés voisines sur les avantages des énergies renouvelables, le rôle de RWE Renewables France dans cette transition et les détails spécifiques des projets en cours ou achevés.

Cela démontre que RWE s'engage non seulement dans la production d'énergies renouvelables, mais aussi dans l'éducation et la sensibilisation de la société concernant l'importance de telles initiatives pour un avenir durable.

“ Les actions de RWE Renewables France en termes de concertation vont au-delà des obligations réglementaires ; il y a un soin, une rigueur, une connaissance de l'écosystème local, de ses besoins et de ses pratiques. L'ancrage territorial de RWE Renewables France et le temps qui a été pris pour le développer est très impressionnant, c'est bien plus qu'un corolaire.

Alexandra Bonanni
Membre externe du comité de mission



Promouvoir et partager les bonnes pratiques relatives aux énergies renouvelables auprès des différents acteurs français du secteur (ministères, organismes publics, syndicats professionnels, etc.)

Fort de son activité dans de nombreux marchés à travers le monde (Allemagne, Royaume-Uni, Irlande, Pologne, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Etats-Unis, Australie, etc.), RWE Renouvelables France est en mesure de connaître finement les différentes réglementations et mesures politiques relatives aux énergies renouvelables dans ces pays et d'en apprécier leur atouts et limites.

Cette connaissance, RWE Renouvelables France la partage auprès des acteurs français : syndicats professionnels, ministères, parlementaires, pouvoirs publics (comme la Commission de régulation de l'énergie), ainsi qu'en participant activement à des colloques, des conférences, des échanges industriels, la tenue de stands, etc.

NOTRE CIBLE POUR 2024

Participation à au moins 3 conférences et/ou événements par an en lien avec nos sujets, en région et à l'international, en tant qu'animateur ou intervenant.

Nous nous engageons à présenter des candidats pour les postes de gouvernance, et de mener campagne le cas échéant, lors des élections du Syndicat des Energies Renouvelables et de France Renouvelables.

RÉSULTATS À FIN 2024

Intervention lors d'au moins 5 événements : table ronde au colloque annuel du SER, Assises de l' Economie de la mer, comité scientifique et technique de FOWT (Floating Offshore Wind Turbines), colloque de l'Union Française de l'Electricité, panel de Seanergy et France Renouvelables (table ronde partage de la valeur et fonds de dotation).

Trois candidatures ont été présentées en 2024 : une candidature présentée pour la présidence de la Commission éolien en mer du SER, une candidature au poste de Déléguée régionale adjointe de France Renouvelables, une candidature au Conseil d'administration de France Renouvelables. Dans les trois cas, les candidats RWE ont été élus.



Les affaires réglementaires jouent un rôle clé en éclairant la décision publique en matière de politique énergétique. En fournissant des données et des solutions concrètes aux décideurs*, RWE favorise une meilleure compréhension des enjeux des énergies renouvelables, contribuant ainsi à des décisions éclairées pour assurer le succès de la transition énergétique.

RWE représente activement les intérêts du secteur en occupant des sièges au sein des syndicats renouvelables, notamment dans la Commission Eolien en mer et au Conseil d'administration du Syndicat des Énergies Renouvelables (SER), ainsi qu'au Club des Affaires Publiques et au Conseil d'administration de France Renouvelables. RWE occupe également plusieurs sièges de représentants régionaux au sein de ces syndicats.

“ Notre statut de société à mission rappelle aux acteurs publics l'importance pour une entreprise d'avoir un objectif plus large. Il permet à RWE Renouvelables France de se positionner non seulement comme un acteur économique et industriel, mais aussi comme un moteur de changement positif pour la société et l'environnement.

Emma Bothorel
Membre interne du comité de mission

* À titre d'exemple, avec la publication et la diffusion de documents, notamment en septembre 2024
« Faire de la France un leader des énergies renouvelables, 10 propositions par RWE Renouvelables France ».

Eduquer différents types de publics aux enjeux du secteur de la transition énergétique et des énergies renouvelables

Les différents types de publics identifiés sont :

- Le public scolaire et académique (universités, lycées, collèges, écoles primaires, etc.)
- Le public éloigné du secteur, via notamment le soutien à des actions visant l'inclusion professionnelle (femmes dans l'industrie, personnes éloignées de l'emploi, missions locales, etc.)
- Le grand public, via des interventions locales

NOTRE CIBLE POUR 2024	RÉSULTATS À FIN 2024
Mise à disposition de supports dédiés aux interventions auprès du public scolaire et académique à l'ensemble des collaborateurs, via la centralisation de l'ensemble des supports pour en faciliter l'accès.	Les collaborateurs ont accès, entre autres, à une présentation pouvant être utilisée pour des actions à destination d'écoles primaires. Une fiche d'animation pour un atelier lego est également mis à disposition.
Au moins une initiative d'inclusion dans le secteur est soutenue par an.	Deux initiatives d'inclusion ont été soutenues en 2024 via l'organisation et l'animation d'un atelier pour les Apprentis d'Auteuil à Saint-Ouen dans le cadre du Programme Boost Insertion et pour les Elles de l'Océan, en partenariat avec le CINAV.
Au moins une intervention par an est menée auprès du grand public.	Trois interventions ont été menées auprès du grand public en 2024 dont les Fêtes maritimes de La Rochelle, les Fêtes maritimes de Brest, les Olympiades des métiers à Bordeaux.



Les Elles de l’Océan

Créée à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan, Les « Elles de l'Océan » est une opération organisée par le Cluster Maritime Français et l'association Elles bougent qui vise à promouvoir la place des femmes dans la filière maritime et à sensibiliser les jeunes femmes aux opportunités de carrières dans les métiers liés à la mer.

En partenariat avec le CINav (Campus national des industries de la mer), RWE Renouvelables France a participé à l'édition 2024 de cet événement à Brest.

Deux salariées du Groupe ont échangé avec des lycéennes sur leurs parcours de formations et professionnels respectifs. Elles ont ensuite animé un atelier de présentation des métiers de l'éolien en mer qui comportait notamment un “challenge Lego”, à travers la construction d'une éolienne en mer flottante en équipe en moins de 3 minutes.

Cette intervention avait pour objectif de déconstruire les idées reçues et les stéréotypes sur la place des femmes dans ce secteur d'activité, mais aussi et surtout de transmettre la passion autour de ces métiers, mettre en lumière les parcours et susciter des envies d'orientation et de carrière.

Sensibiliser les collaborateurs de RWE Renouvelables France aux enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à l’industrie (urgence climatique, biodiversité, durabilité, océans, ...)



Face au constat généralisé d'érosion de la biodiversité due notamment à l'activité humaine et dans le cadre du contexte réglementaire, tel le Code de l'environnement, applicable à ses différents projets, RWE Renouvelables France a pour ambition de limiter l'impact de ses activités sur la biodiversité. Cela passe en premier lieu par la sensibilisation de l'ensemble des salariés de RWE Renouvelables France aux enjeux de la biodiversité afin qu'ils soient pris en compte dans chacun de nos métiers.

Cette sensibilisation se fait en interne par la participation des collaborateurs à la fresque de la Biodiversité, un atelier ludique et collaboratif créé en 2020 sur le même principe que la Fresque du climat.

L'objectif de cette fresque est de faire comprendre les concepts clés liés à la biodiversité tels que :

- **Le fonctionnement des écosystèmes et l'impact d'une perturbation sur leur équilibre.**
- **Les composantes de la biodiversité.**
- **Les impacts des activités humaines sur la biodiversité.**
- **Les grandes pressions responsables de son érosion dans le monde et en France.**

À l'issue de l'atelier, les salariés ont été invités à proposer des mesures permettant à RWE Renouvelables France de réduire les impacts de ces activités sur la biodiversité. Ces propositions ont été compilées et présentées au CoDir. Certaines sont à présent mises en œuvre ou à l'étude, comme le recyclage de déchets de chantier, et pourront être considérées comme futurs objectifs de société à mission.

 NOTRE CIBLE POUR 2024	 RÉSULTATS À FIN 2024
Au moins 60 % des employés RWE Renouvelable France sont formés à la Fresque de la biodiversité, avec comme objectif de former 80 % des employés d'ici fin 2025. Prévoir un temps de restitution des actions suggérées en fin d'ateliers auprès du CoDir et du comité de mission au moins une fois par an.	Au 31 décembre 2024, 167 salariés avaient participé à l'une des 25 sessions de la Fresque de la biodiversité organisées en interne, soit 60 % de l'ensemble des employés de RWE Renouvelables France (278 au total fin 2024). 5 à 7 sessions supplémentaires de la fresque sont prévues en 2025, afin d'atteindre les 80 % d'employés formés d'ici fin 2025. Un temps de restitution auprès du CoDir a été organisé le 7 juin 2024.

L'avis du Comité de Mission sur l'objectif 2

Dans un contexte paradoxal où les défis climatiques et énergétiques sont de plus en plus urgents, tout en faisant l'objet de remises en question croissantes, il est primordial que les entreprises du secteur partagent leurs expériences, leurs innovations et leurs bonnes pratiques. Ce partage est indispensable pour faire évoluer les modèles de production et de consommation d'énergie, et pour renforcer la confiance dans nos modèles de développement.

Le comité observe que cette démarche, au-delà des échanges techniques, doit inclure une dimension pédagogique, afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse des citoyens, des collectivités locales ou des entreprises.

Cette dynamique collective contribue à une meilleure compréhension des enjeux et renforce l'impact des actions engagées. Elle se traduit concrètement dans le choix des indicateurs retenus pour ce deuxième objectif statutaire, tels que le nombre d'actions de concertation menées, d'interventions réalisées, de supports créés ou encore la présence de représentants de l'entreprise au sein des associations de la filière.

Le Comité rappelle également que le partage des connaissances doit s'accompagner d'une transparence totale sur les enjeux environnementaux et sociaux liés aux énergies renouvelables, afin de garantir la confiance et l'adhésion de tous à la transition énergétique. Le comité considère que cette démarche est une clé essentielle pour construire un avenir énergétique durable, juste et accessible à tous.

OBJECTIF 3

Développer une économie verte et favoriser la participation des acteurs des territoires (collectivités, citoyens, entreprises) dans la valeur générée par les projets



Proposer aux riverains des projets de RWE Renouvelables France des mesures en faveur du partage de la valeur comme des offres d’électricité locale et 100 % renouvelables

RWE Renouvelable France est à l’initiative d’une **offre de réduction de la facture d’électricité des riverains** des communes d’implantation de ses parcs éoliens. **Celle-ci est ouverte à tous les particuliers**, petites entreprises et agriculteurs, dont la puissance du compteur est comprise entre 3 et 36 kVA.

Pour bénéficier de cette offre, il leur suffit de prendre un contrat de fourniture d’électricité auprès d’Energie d’ici, puis RWE alors prend en charge une partie de la facture à hauteur de 20 euros/MW/an, plafonné à 50 % de la facture réelle d’électricité. Ainsi, pour un parc de 20 MW, RWE prend

en charge jusqu’à 400 euros par an. Si la facture électrique annuelle du foyer est de 1 400 euros (montant standard pour un foyer avec chauffage électrique), la réduction atteint près de 30 %. Pour un foyer sans chauffage électrique dont la facture ne serait que de 700 euros par an, l’aide de RWE serait ainsi plafonnée à 350 euros par an pour ne pas dépasser 50 %.

La traçabilité de l’électricité garantissant une fourniture 100 % renouvelable est assurée par des garanties d’origine.

 **NOTRE CIBLE POUR 2024**

Pour nos activités terrestres, l’ensemble de nos nouveaux parcs éoliens et l’ensemble de nos parcs solaires (appartenant à 100 % à RWE) ayant plus de 12 MWc déploient cette offre.

 **RÉSULTATS À FIN 2024**

Cette offre est aujourd’hui proposée sur cinq parcs différents depuis le lancement de l’offre en 2023 : Allerey (21), Epine Marie-Madeleine (02), Martinpuich (62), Les Nouvions (02) et Les Pierrots (36).

Créer un fonds de dotation pour financer des initiatives locales en faveur de la sauvegarde du patrimoine, de la préservation de la biodiversité et d’une transition énergétique locale (isolations énergétiques des bâtiments, bornes de recharge…)

RWE Renewables France accompagne déjà des initiatives en lien avec la biodiversité ou la transition énergétique, en finançant des mesures lors de la phase de construction de ses parcs. Avec son fonds de dotation, RWE souhaite étendre cet accompagnement pendant toute la phase d’exploitation, main dans la main avec les associations locales.

“ Grâce au fonds de dotation, nous renforçons notre investissement sur les territoires en mettant en place des initiatives locales continues autour de la biodiversité, du patrimoine et de la transition énergétique, soutenant ainsi les projets tout au long de la vie de nos parcs.

Julia Bastide
Membre interne du comité de mission.

“ À travers son statut d’entreprise à mission, RWE Renewables France affirme son engagement d’allier le déploiement des énergies renouvelables, à un juste partage de la valeur au sein des territoires. Le fonds de dotation régional s’inscrit parfaitement dans cette démarche.

Pierre Peysson
Membre interne du comité de mission.

NOTRE CIBLE POUR 2024

Lancement opérationnel du fonds de dotation dans au moins une de nos régions d’implantation en 2024.

L’ensemble des parcs éolien et des parcs solaires ayant plus de 12 MWc à NPV positive et détenus à 100 % par RWE contribuent financièrement au fonds de dotation.

RÉSULTATS À FIN 2024

Le fonds de dotation a été créé en juillet 2024 auprès de la Préfecture de Nanterre. Il sera actif dans les régions des Hauts-de-France et de Normandie dès 2025 sur décision du Conseil d’administration du fonds à l’automne 2024.

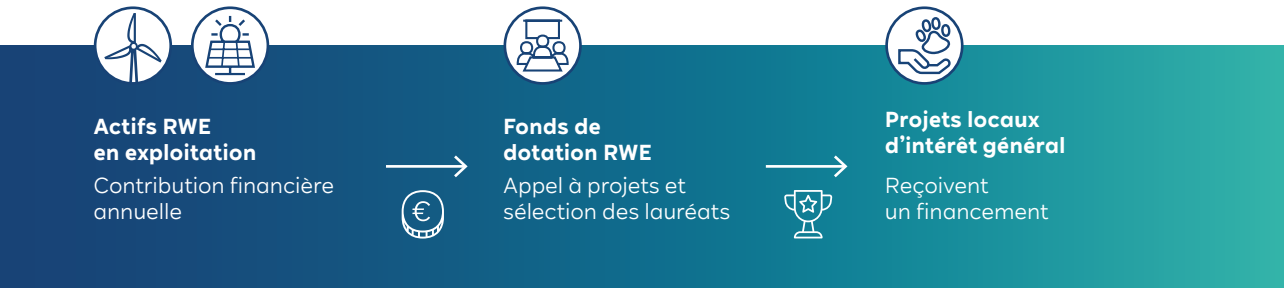
Les trois parcs répondant aux critères ont chacun participé au fonds de dotation.

Chaque année, **les parcs éoliens et solaires** détenus à 100 % par RWE Renewables France et financièrement viables et rentables **abondent le fonds de dotation** en fonction de leur puissance. Pour chaque MW installé, à partir de 12MWc pour les parcs solaires, les différents parcs peuvent contribuer financièrement au fonds de dotation selon 4 paliers (500€, 1 000€, 1 500€ et 2 000€).

Ainsi, RWE met à disposition dès 2025 un montant de 120 000 € pour la région des Hauts-de-France.

Grâce à ces moyens, le fonds de dotation peut lancer des appels à projets régionaux. D’ici à 2027, il est prévu qu’au moins 50 % des fonds financiers du fonds de dotation soient utilisés dans le cadre de son objet social.

Les associations locales peuvent présenter un projet au fonds de dotation pour solliciter un financement. Des commissions régionales, composées de salariés RWE Renewables France et de personnalités externes, choisissent ensuite les projets lauréats.



Les associations du territoire peuvent candidater pour faire financer des projets en lien avec :

- **La sauvegarde du patrimoine local : rénovation d’un monument historique, création d’un sentier pédagogique, etc.**
- **La préservation de la biodiversité : actions de sensibilisation, installation de gîtes ou nichoirs, etc.**
- **La transition énergétique locale : projets liés aux économies d’énergies, aux énergies renouvelables, etc.**

RWE Renewables France contribue par son expérience à l’élaboration d’un fonds similaire à l’échelle de la filière et est intervenu en ce sens auprès d’administrateurs et d’experts du syndicat France Renewables en partageant les démarches sur la mise en place de son propre fonds de dotation et des dispositifs associés.

Proposer aux citoyens de participer au financement des projets via des campagnes de financement participatif à différentes phases des projets

Lorsque cela correspond à une attente locale, RWE Renouvelables France propose des campagnes de financement participatif permettant aux citoyens d’orienter leur épargne vers un projet dans les énergies renouvelables.



NOTRE CIBLE POUR 2024

Au moins une campagne de financement participatif est menée par an.
L'ensemble de nos objectifs de collecte est atteint.



RÉSULTATS À FIN 2024

Une campagne de financement participatif a été lancée au printemps 2024 sur le projet éolien de Vallan (dans l'Yonne) sur la plateforme Lendosphère*.
100 % des 89 000 € visés pour la campagne du projet éolien de Vallan ont été collectés grâce à 72 prêteurs locaux.

Les citoyens qui souhaitent participer à la transition énergétique ont la possibilité, via des plateformes de financement participatif, d’investir leur épargne de manière écologique et responsable.



Zoom sur une campagne de financement participatif

Des campagnes de financement participatif ont été menées par RWE Renouvelables France bien avant l’adoption de la qualité de société à mission.
Par exemple, celle du parc éolien terrestre des Pierrots avait pour but de collecter 1,2 million d’euros auprès des citoyens du département de l’Indre et des départements limitrophes. Cette campagne a été ouverte aux citoyens en février 2021 : en l’espace de deux mois cet objectif était dépassé.



RWE HORIZON EOLIEN 1

COLLECTE RÉUSSIE

PARC ÉOLIEN RWE LES PIERROTS

→ 100 %



147 investisseurs



30/04/2021
Date de fin



88 jours
Durée



1 034 000 €
sur 1 034 000 €

Financement d’un parc éolien situé à Saint-Georges-sur-Arnon et Migny (36) et développé par RWE.
Réservé aux départements :18, 23, 36, 37, 41, 86, 87.

* Lendosphere : financement participatif et transition énergétique.

Accompagner les agriculteurs et la filière pêche et aquaculture dans la réduction des impacts environnementaux de leurs activités (par exemple dans le cadre de l’agriculture bas carbone, favorable à la biodiversité ou régénératrice)

“ Les agriculteurs ont l’opportunité non seulement de décarboner leur propre production, mais aussi de contribuer à la décarbonation de l’énergie de manière plus large, en devenant eux-mêmes des producteurs d’énergie, ou « énergiculteurs » à leur échelle. Il est essentiel que ce modèle soit « gagnant-gagnant » : le monde agricole doit en bénéficier en s’impliquant dans la production d’énergie renouvelable, tout en offrant aux énergéticiens l’opportunité de valoriser les terres agricoles comme sources d’énergie.

Marie-Cécile Damave
Membre externe du comité de mission.

NOTRE CIBLE POUR 2024

L’ensemble des propositions de design pour les projets agrivoltaiques présentés aux propriétaires terriens et aux porteurs de projets agricoles devront proposer des productions végétales améliorant la séquestration du carbone (telles que la plantation de haies, la mise en place de couverts végétaux ou encore les pratiques de l’agroforesterie). Ces actions peuvent être intégrées dans des démarches de décarbonation et plus largement d’agriculture régénératrice rémunératrices pour les agriculteurs.

RWE Renouvelables France lance ou mène au minimum deux initiatives par an en faveur de la transition éco-énergétique de la filière pêche et aquaculture.

RÉSULTATS À FIN 2024

100 % des projets d’agrivoltaïsme présentés en 2024 intègrent un design avec une présence de haies à planter.

Deux initiatives ont été lancées, ou sont en cours en 2024 : le projet OBFLODE (lancé en 2023 et continué en 2024) et une initiative lancée sur un projet de restauration de friches ostréicoles, via la signature d’une lettre d’intention avec le CR17 (comité de conchyliculture de Charente-Maritime).

Zoom sur le projet OBFLODE (OBjectif FLOtte DEcarbonée)

Bien qu’indispensables au bon fonctionnement des parcs éoliens en mer, les navires de maintenance ont un impact carbone non négligeable.

Les réglementations internationales sur la réduction des émissions des navires ne s’appliquent pas encore à la vaste majorité des navires de pêche et de maintenance éolien. En revanche, la pression de l’opinion publique et la pression économique incitent fortement ces filières à amorcer leur transition éco-énergétique. De plus, la situation réglementaire française est en train d’évoluer, notamment sous l’impulsion de la loi Climat et Résilience.

La filière éolien en mer, moteur de la transition énergétique, se doit d’être exemplaire : RWE Renouvelables France vise donc la décarbonation des flottes de navires d’Opération et de Maintenance (O&M) de ses parcs éoliens en mer à l’horizon 2030.

Les changements opérationnels qui en découlent (approvisionnement et distribution en énergie décarbonée, acquisition et maintenance d’équipements) sont coûteux et nécessitent de nouvelles compétences. Puisqu’elles partagent les ports et les espaces maritimes, les filières éolienne et pêche ont un intérêt commun à la coopération sur ce sujet.

Le projet OBFLODE s’inscrit dans cette optique : **il vise à explorer cette transition.** En collaboration avec un certain nombre de partenaires et de contributeurs, le projet poursuit les objectifs suivants :

- Réaliser un état des lieux de la décarbonation des deux filières pêche et O&M éolien en mer.
- Proposer des solutions et identifier des verrous à différents horizons de temps.
- Proposer un cahier des charges pour des démonstrateurs.

“ La transition environnementale est impérative pour tous les secteurs de l’économie. En ce sens, la décarbonation des flottes de commerce, navires de services et de pêche doit s’inscrire dans cette transformation sociétale. Pour y parvenir, il est nécessaire de bien connaître les enjeux et défis de cette filière : nouvelle motorisation, optimisation des coques et des parcours, source de propulsion alternative (électrique, hydrogène, carburant de synthèse, hybride, vélique, etc.), formation des équipages ou encore financements pour ne citer que quelques-uns des paramètres qui feront le succès ou non de la décarbonation du maritime. RWE Renouvelables France avec le projet OBFLODE montre la voie en quantifiant les enjeux, en référençant les technologies disponibles ou à venir et enfin en proposant de développer des démonstrateurs.

Frédéric Moncany de Saint-Aignan
Membre externe du comité de mission

Identifier, soutenir et promouvoir des associations et ONG nationales et locales qui œuvrent dans le champ de nos activités



NOTRE CIBLE POUR 2024

Au moins 3 partenariats avec des acteurs nationaux et locaux sont menés par an.

RÉSULTATS À FIN 2024

Au moins 3 partenariats avec des acteurs nationaux et locaux ont été menés en 2024, un avec Normandie-Maritime et deux avec l'association Aquitaine Blue Energies.

Zoom sur le consortium de RWE avec le groupe Valorem et l'association Aquitaine Blue Energies

RWE, Valorem et l'association Aquitaine Blue Energies ont signé une convention afin de soutenir le développement d'une filière industrielle et maritime de l'éolien en mer en Nouvelle-Aquitaine – une collaboration qui marque la prise de conscience de la richesse du contenu industriel local. Cette signature démontre la volonté de RWE de s'engager auprès des membres du cluster de la Nouvelle-Aquitaine et de favoriser la montée en compétences des PME, TPE et ETI du territoire pour maximiser les retombées économiques locales.

L'avis du Comité de Mission sur l'objectif 3

À travers les indicateurs choisis, le comité relève un point clé : l'économie verte ne repose pas uniquement sur des acteurs spécialisés, mais elle s'appuie également sur les spécificités et attentes locales pour accompagner la transition énergétique. Développer une économie verte en impliquant les acteurs locaux est essentiel pour une transition environnementale par et pour les territoires. Plusieurs leviers existent pour favoriser le partage de la valeur dans les projets menés en commun. Il est crucial de démontrer concrètement la valeur des initiatives liées à l'économie verte et de s'assurer qu'elle soit bien comprise par l'ensemble des parties prenantes.

Un des enjeux prioritaires est de former et sensibiliser les collectivités, les citoyens et les entreprises aux enjeux de l'économie verte. La parfaite compréhension des sujets permettra une collaboration constructive entre les nombreux acteurs impliqués sur le territoire.

L'économie verte doit être ouverte, comme tout autre économie, à la participation des acteurs locaux afin de pouvoir générer de la valeur sur le territoire que ce soit en emplois, formations, partenariats et revenus. C'est l'objectif des initiatives évaluées à travers les indicateurs de RWE (offre locale d'électricité, fonds de dotation et financement participatif).

En mettant en œuvre ce principe cardinal d'ouverture, le comité souhaite contribuer activement au développement d'une économie plus durable et résiliente, tout en impliquant activement et avec responsabilité les acteurs des territoires dans la création et le partage de valeur.



OBJECTIF 4

Faire de la protection de l’environnement (biodiversité, impact carbone, circularité) un axe central de nos projets et de nos activités en général

“ L’objectif 4 est un axe sur lequel nous lançons des initiatives cette année, et que nous renforcerons l’année prochaine.

Alexandra Bonanni
Membre externe du comité de mission



Soutenir le développement de la circularité dans notre secteur, notamment aux étapes de construction et d’exploitation des actifs EnR

Cette action se traduit notamment en interne par l’avancée d’un projet de qualification des déchets issus de nos chantiers, afin d’en réduire la catégorie la plus impactante.

 **NOTRE CIBLE POUR 2024**

 **RÉSULTATS À FIN 2024**

Déploiement d’un programme de qualification de la nature des déchets de chantiers en France, et collecte des premiers résultats.

L’année 2024 a vu le déploiement d’une classification plus exhaustive des déchets, qui va au-delà des normes. En effet, historiquement les déchets étaient classés en 4 catégories. Le rajout d’une discrimination dans les types de recyclage/réutilisation a conduit à un reporting sur tous nos projets sur la base de 14 catégories.



La problématique de la circularité, qui se traduit souvent par l’acronyme RRRR – pour Réparer, Réutiliser, Recycler, Réduire – est au centre des enjeux de la transition énergétique. En effet, la diminution à terme des extractions et l’augmentation de la circularité entraînent une diminution des impacts à large échelle. L’industrie a historiquement toujours tenté de transformer les externalités (déchets) en dérivés valorisables. Le groupe RWE met en place en 2024 une catégorisation beaucoup plus fine des déchets afin d’identifier lesquels sont déjà utilisés en tant que dérivés soit sous forme recyclable soit sous forme de vecteurs énergétiques.

La consolidation de ces données permettra, nous l’espérons, de dégager des tendances à l’échelle du Groupe et conséquemment des axes d’actions effectives pour améliorer la circularité de nos projets.

Réduire la pollution lumineuse de nos parcs

La réglementation française impose un balisage diurne (blanc) et nocturne (rouge) des éoliennes, pour des raisons de sécurité de navigation aérienne. Si le balisage de jour ne dérange pas, du fait de la luminosité ambiante, les flashes intermittents rouges de nuit peuvent incommoder certains riverains, notamment s'ils sont en visibilité directe sur les éoliennes. Des solutions technologiques ont été développées pour ne mettre en fonctionnement le balisage nocturne qu'en présence d'aéronefs, ce qui permettrait donc de l'éteindre la grande majorité du temps. On parle alors de « balisage circonstancié ». Cette technologie est déjà autorisée et même rendue obligatoire en Allemagne et devrait l'être également dans d'autres pays.

La situation réglementaire française ne permet pas encore la mise en place de ces solutions de balisage circonstancié. Certains points techniques restent à l'étude.

Un groupe de travail regroupant les services de l'aviation civile, ceux de l'aviation militaire et des représentants de la filière éolienne (Syndicat des énergies renouvelables et France Renouvelables) a été mis en place en vue d'étudier une évolution de la réglementation. RWE Renouvelables France y tient un rôle actif par le biais de son Président, Joseph Fonio, qui est le pilote de ce groupe de travail pour le SER. L'instabilité politique récente a retardé l'avancée de ces travaux.

Une évolution de la réglementation sur le balisage s'appliquerait vraisemblablement aux installations futures, mais RWE vise à déployer cette technologie également sur ses parcs éoliens déjà en service. Un tel progrès serait une excellente nouvelle pour les riverains et faciliterait l'acceptabilité locale des éoliennes. En outre, il semble que les feux nocturnes puissent attirer des insectes volants et donc des chauves-souris autour des éoliennes, créant ainsi un risque accru de mortalité. Il y aurait donc un double bénéfice à l'extinction des feux la majeure partie de la nuit.

NOTRE CIBLE POUR 2024

Rester pilote du groupe de travail qui vise à modifier la réglementation sur la pollution lumineuse des parcs, en lien avec France Renouvelables et le Syndicat des énergies renouvelables.

RÉSULTATS À FIN 2024

En 2024, RWE Renouvelables France est resté pilote de ce groupe de travail et a ainsi participé à plusieurs réunions avec la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et la Direction de l'Aviation Militaire (DIRCAM) pour préparer un changement de réglementation.

L'avis du Comité de Mission sur l'objectif 4

Faire de la protection de l'environnement un axe central de nos projets et de nos activités au sein d'une société à mission est une démarche fondamentale pour promouvoir un développement durable et responsable de nos projets énergétiques.

En définissant des objectifs sociaux et des indicateurs à la fois clairs et ambitieux, le Comité observe que RWE s'engage activement et de manière concrète à préserver les écosystèmes et à réduire son empreinte écologique. La biodiversité, qui inclut la diversité des espèces et des habitats, est essentielle pour maintenir l'équilibre des écosystèmes et assurer leur résilience face aux perturbations climatiques.

La réduction de l'impact carbone passe par l'adoption de sources d'énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

En faisant de ces principes des piliers et des indicateurs de notre mission, nous pouvons protéger l'environnement, mais aussi inspirer d'autres entreprises et individus à adopter des pratiques durables, contribuant ainsi à un avenir plus vert et plus responsable.



CONCLUSION

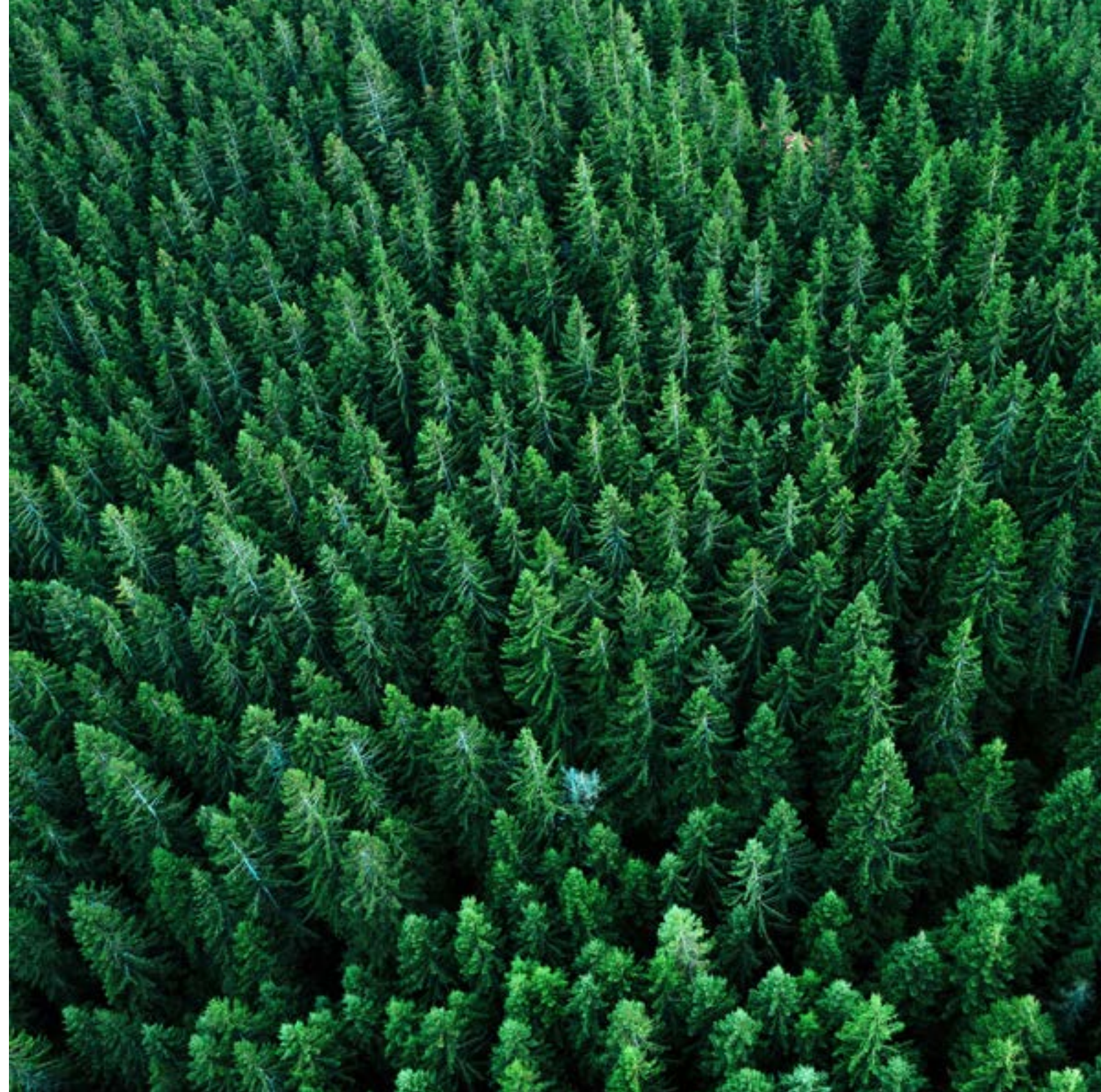
Dans un monde en constante évolution, RWE Renouvelables France se distingue par son ambition de développer un écosystème d'affaires plus durable, où les intérêts privés et collectifs se rejoignent pour le bien commun. La société à mission est un moyen de donner corps à cette vision. Pour ce faire, RWE Renouvelables France a mis en place des objectifs opérationnels clairs et mesurables pour suivre son impact et garantir qu'ils contribuent réellement à un avenir durable.

Les actions innovantes et concrètes internes, permettant au Groupe de respecter sa mission, ont été recensées avec soin et ont été systématiquement complétées d'indicateurs de suivi. RWE Renouvelables France a opté pour une approche qui valorise notamment les initiatives des collaborateurs, avec un fort engagement de leur part, afin de mieux décliner l'ambition de manière opérationnelle. Toutes ces mesures ont été passées au crible et discutées par les membres du Comité de Mission. Il en ressort des pratiques à forte valeur ajoutée, notamment en ce qui concerne l'ancrage territorial et la connaissance des écosystèmes où RWE intervient. L'objectif est d'entretenir un lien étroit et durable avec les collectivités à une échelle très locale, notamment dans les territoires agricoles, et de leur apporter une valeur démultipliée. En créant un environnement propice à l'engagement collectif, le Groupe renforce l'impact de ses projets sur le terrain.

Après cette première année réussie en tant que société à mission, le contexte mondial où la transition énergétique ne semble plus aussi prioritaire met RWE Renouvelables France au défi de poursuivre ses actions. Il est essentiel de continuer à promouvoir des initiatives alliant rentabilité et création de valeur partagée, tout en impliquant pleinement les salariés et les parties prenantes dans cette démarche.

C'est pourquoi, dans les prochaines années, un travail de transparence, de communication et d'adhésion devra être poursuivi afin d'engager l'ensemble des parties prenantes dans cette dynamique. Il conviendra notamment de préciser les actions entreprises et leurs résultats et, surtout, leur articulation en une trajectoire globale permettant d'atteindre les objectifs fixés. Autrement dit, la démonstration des bénéfices de la mission de RWE Renouvelables France encouragera le plus grand nombre à y adhérer. Le pilotage des actions devra également faire l'objet d'une attention particulière, afin d'assurer la meilleure orientation des efforts collectifs et une allocation optimale des moyens. C'est notamment par-là que passera la réussite future des trajectoires définies par les objectifs statutaires.

Il faut donc poursuivre ces efforts qui vont dans le bon sens. Nous demeurons convaincus que la qualité de société à mission de RWE Renouvelables France est la voie vers un avenir commun prospère.



A decorative graphic in the bottom left corner consisting of numerous thin, curved lines in a light blue color, creating a sense of movement and energy.

RWE

RWE Renouvelables France
50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy